

Depuis plus d'une décennie, la question de la relation pédagogique a fait l'objet, à l'Université de Liège, d'un effort coordonné et continu de réflexion, de recherche et d'applications méthodologiques. L'analyse des comportements des acteurs de la relation pédagogique (professeurs et élèves, ainsi que leurs interactions) fut couverte par cette recherche et ce, dans des situations variées (enseignement et entraînement) et à des niveaux d'habiletés divers (de l'éducation physique adaptée à la participation sportive de haut niveau).

Même dans la perspective d'un enseignement centré sur l'élève, il est évident que, par le pouvoir de décision qui lui est conféré, l'enseignant reste un déterminant essentiel de la réussite pédagogique. De là découle certainement l'intérêt constant que nous avons maintenu dans l'étude de plusieurs de ses interventions et habiletés particulièrement significatives. Dans l'enseignement des APS, rétroaction ou réaction à la prestation, souvent mieux connue sous son vocable anglais de « feed-back » est considérée comme un point clef de la réussite pédagogique. Il est bien connu qu'aucun apprentissage ne peut survenir sans feed-back, et que lorsqu'il n'existe plus, la performance cesse de s'améliorer. Toutefois, dans une situation aussi complexe que peut être celle de l'enseignement, le participant trouve des sources d'information en lui-même (rétroaction intrinsèque) et dans la tâche elle-même. En dehors de ceci, sa connaissance de la prestation peut être complétée d'une information de pertinence variable que lui procure le professeur.

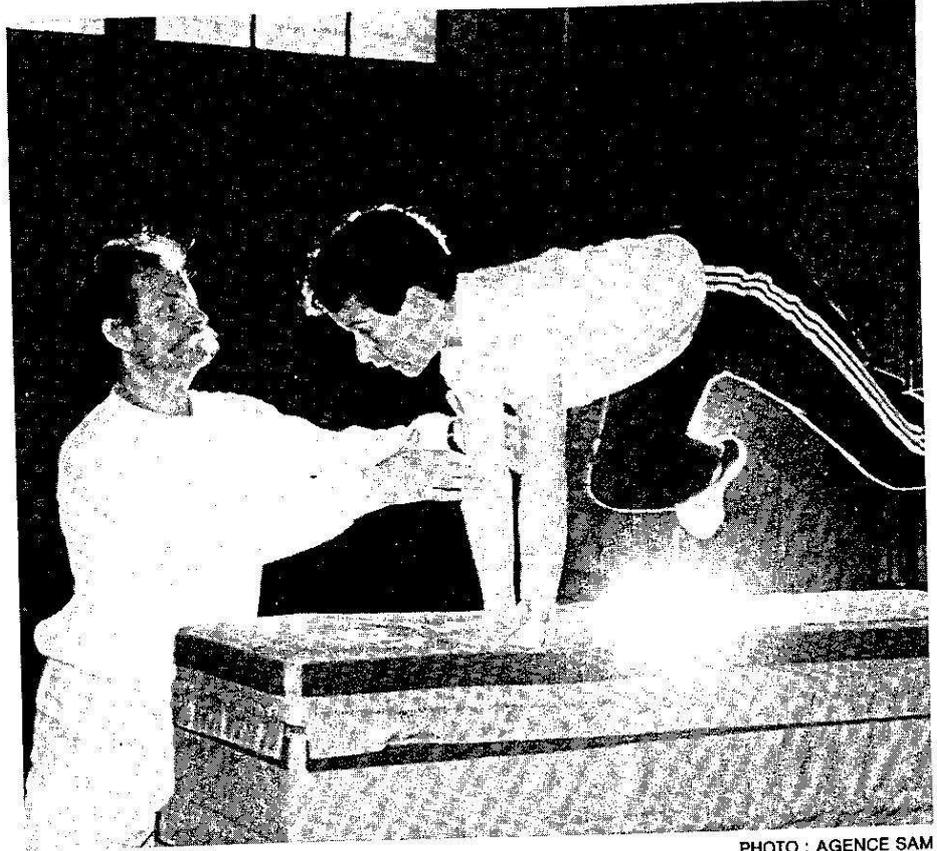


PHOTO : AGENCE SAM

# LA RÉTROACTION FEED-BACK DANS L'ENSEIGNEMENT DES APS

PAR M. PIERON  
ET M. CLOES

Le feed-back se situe à un point particulier des connaissances et les compétences de l'enseignant convergent. En effet, la rétroaction relève, d'une part, de la connaissance technique du professeur concernant l'habileté qu'il veut enseigner et, d'autre part, de son aptitude à déceler l'erreur dans la prestation de l'élève, puis à l'analyser afin d'en déterminer les causes comme ses conséquences prévisibles.

Le diagnostic posé et l'information fournie relèvent ainsi de la double confrontation de l'enseignant : face à la technique et aux caractéristiques personnelles de l'élève.

L'analyse systématique du feed-back fut d'abord entreprise sous son simple aspect quantitatif. Avec quelle fréquence est-il émis ? Son taux d'interventions ou le pourcentage d'informations, varie-t-il selon l'expertise des enseignants, le niveau de scolarité ou encore la spécialité sportive enseignée ?

On l'a situé entre une et quatre interven-

tions par minute. Le taux étant généralement supérieur chez des maîtres enseignants ou chez des professeurs engagés dans leur spécialité de prédilection. Les réponses sont très largement traitées dans un ouvrage de synthèse qui vient d'être publié [1].

Bien d'autres questions se sont également posées quant à la valence affective ou sa structure. La rétroaction s'est généralement révélée de caractère approubatif simple ou désapproubatif mais, dans ce cas, accompagné d'une information complémentaire ou d'une justification. On attend, en effet, d'une rétroaction approubatif qu'elle exerce un effet de renforcement positif encourageant la poursuite d'excellence dans l'activité. A l'opposé, un carac-

tère désapproubatif trop fréquent, plaçant l'accent sur les erreurs, intensifierait la perception de l'échec et irait à l'encontre de la pédagogie du succès, préconisée par les programmes d'enseignement.

Nous avons souvent observé le feed-back comme évaluatif, prescriptif ou encore descriptif, en prédominance dirigé vers un seul élève et ne comportant qu'un seul message verbal, comme moyen de transmission de l'information, sans fournir à l'élève le bénéfice d'une autre source d'information visuelle ou kinesthésique.

Si l'on tente d'analyser les comportements d'après feed-back, on constate qu'un grand nombre d'interventions manquent de suivi, soit qu'elles soient purement évaluatives, soit que l'enseignant ne poursuive pas son

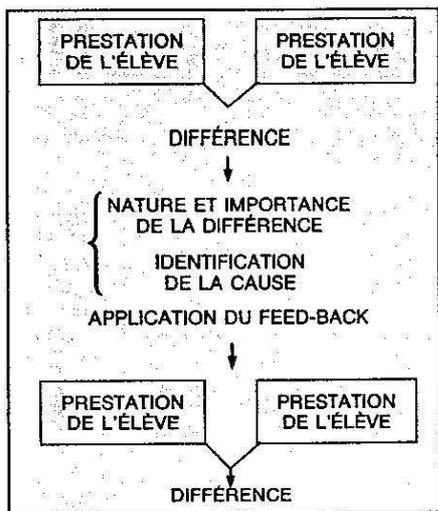


Figure 1 : Modèle d'étude de la rétroaction (Hoffman, 1983).

analyse de l'élève lors d'une répétition de l'activité.

L'observation des prestations de l'élève qui a reçu le feed-back indique qu'il réussit fréquemment à les modifier dans le sens souhaité après des réactions prescriptives, descriptives ou interrogatives.

Lorsque l'on se replace dans le contexte naturel de la classe, le feed-back présente des relations qu'il serait souhaitable de clarifier, avec les acquisitions des élèves. Il nous a semblé pertinent de retourner à son modèle d'émission (cf. fig. 1) afin d'en affiner l'analyse et de prendre en considération son point de départ dans l'observation de la pratique de l'élève et dans l'identification des erreurs de performance de ce dernier.

Deux autres éléments constituent des cibles de recherche stimulante, abordées dans des situations d'enseignement semi-contrôlées, avant de se replacer dans le

contexte naturel. Celles-ci sont les suivantes :

- L'adéquation de feed-back à la prestation de l'élève : la mise en parallèle de catégories qualitatives de sa prestation (erreurs commises) avec la structure du feed-back permet une première estimation du caractère adéquat de la réaction et par là, de sa qualité.

- Le cheminement qui sépare l'émission du message du changement de prestation qu'il vise à provoquer. Alors que, jusqu'à présent, le feed-back n'a été enregistré et analysé que sous le seul point de vue du message émis, tel qu'il est noté par l'observateur. L'étude des processus médiateurs tente à déterminer si l'élève a entendu le feed-back, comment il l'a perçu et ce qu'il en a retenu. Cette voie ouvre des horizons prometteurs à notre recherche.

Celle-ci pourrait être vaine si elle ne venait pas renforcer plusieurs composantes de la formation méthodologique des enseignants et la maîtrise d'habiletés d'enseignement. Nous pensons au développement d'activité, en situation simplifiée, ou dans un enseignement, utilisant une simulation vidéo, qui facilitent l'acquisition et le perfectionnement d'habiletés pédagogiques spécifiques.

Des applications dans la formation des enseignants, utilisant la technique de « la ligne de base multiple » (cf. fig. 2), indiquent clairement qu'il est possible d'apprendre à fournir davantage de feed-back à l'élève, de le faire de manière plus variée et de le placer dans une perspective pédagogique de succès pour l'élève.

Maurice Piéron et Marc Cloes,  
Professeurs à l'Institut Supérieur  
d'Éducation Physique, Liège.

#### BIBLIOGRAPHIE

[1] PIERON (M.), (1988) - Enseignement des activités physiques et sportives. Observations et recherches. Liège: Presses Universitaires.

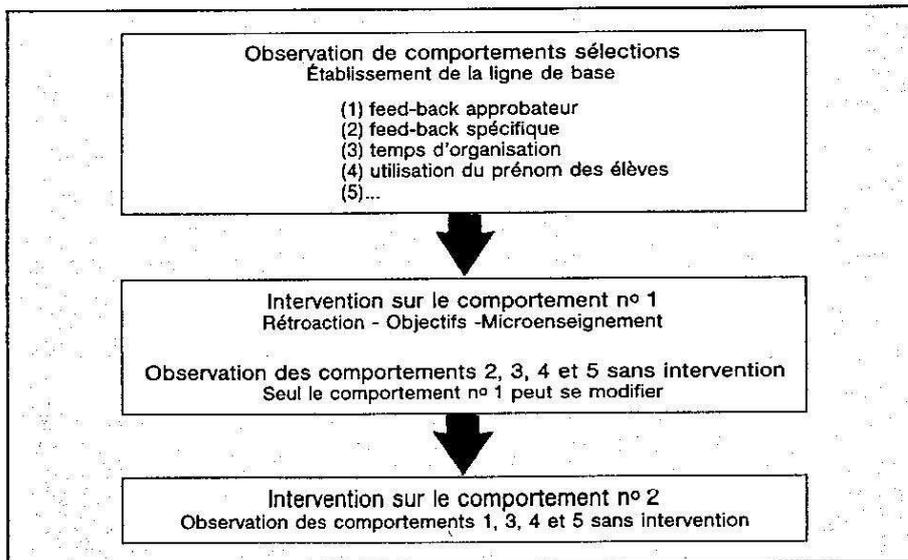


Figure 2 : Modèle d'intervention en ligne de base multiple.

## UNIVERSITÉ ET ÉDUCATION PHYSIQUE



Par le Pr Maurice Piéron, professeur ordinaire à l'Université de Liège.

A quel niveau se situe le « professeur ordinaire » dans hiérarchie des titres universitaires ?

C'est le titre le plus élevé pour le personnel académique, qui est responsable des chaires et des services. Il vient devant ceux de professeur et d'assistant chargé de cours.

Quels sont les grades universitaires ?

Dans l'ordre croissant : la licence, l'agrégation de l'enseignement secondaire, le doctorat et l'agrégation de l'enseignement supérieur, qui correspond au niveau universitaire, et se passe généralement dans les disciplines qui n'exigent pas la préparation d'un doctorat...

Quelle fut l'incidence de la querelle linguistique sur le pluriel universitaire ?

Avant les lois de 1963, la Belgique comptait deux universités d'Etat et deux universités indépendantes.

Les deux universités d'Etat étaient celle de Gand (Gand) pour partie néerlandophone, et celle de Liège pour la partie francophone. Les universités indépendantes étaient l'Université libre de Bruxelles (ULB) et l'Université catholique de Louvain (Louvain). Après la loi de réforme, les universités d'Etat restèrent ce qu'elles étaient, puisque chacune se trouvait sur le territoire correspondant à sa communauté linguistique. A Bruxelles, l'ULB se dédoublait en Université libre de Bruxelles pour les francophones, « Vrije Universiteit Brussels » (VUB) pour la partie flamande. Le cas le plus dramatique fut celui de Louvain, où les Flamands créèrent la « Katholieke Universiteit » dans les locaux de l'Université libre existante, obligeant la partie francophone à aller s'installer ailleurs... L'affaire fit grand bruit, provoquant même une crise politique et la chute du gouvernement de l'époque. Mais le conflit fut évité.

Qu'en résulta-t-il ?

La création de l'Université de Louvain-la-Neuve, que l'on construisit de toutes pièces loin de la ville, en pleine campagne, mais en territoire wallon... La Belgique compte donc aujourd'hui 6 universités, dans chacune desquelles existe un cycle de formation pour l'éducation physique, généralement appelé Institut.

Depuis longtemps ?

Oui. Contrairement à ce qui s'est passé dans la plupart des autres pays, l'éducation physique a toujours été intégrée à l'Université belge. Les premiers licenciés sont sortis de celle de Liège en 1936.

Il existe également un doctorat en éducation physique ?

Comme pour les autres disciplines. Je crois que le premier a été décerné en 1906... Mais aujourd'hui, peu de licenciés consacrent.

A quoi tient ce statut privilégié de l'éducation physique ?

C'est le résultat d'une action menée de longue date par différents universitaires, pour obtenir que la formation du professeur d'éducation physique suive le parcours commun à tous les enseignants, et pour faire admettre que cette formation est aussi exigeante que les autres. C'est ce que les professeurs d'éducation physique ont su faire valoir sur le terrain par leur travail, en se montrant toujours disponibles pour les tâches qui leur étaient demandées en dehors de leur horaire obligatoire.